



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

FR

Luxembourg, le 24 juin 2014
11177/14
(OR. fr)
PRESSE 356

La stratégie de sûreté maritime de l'Union européenne approuvée

À l'initiative de la présidence grecque, le Conseil a approuvé ce jour une stratégie de sûreté maritime de l'Union européenne, qui fournit un cadre permettant de faire face efficacement et de manière globale aux défis en matière de sûreté maritime.

L'objectif consiste à préserver les intérêts de l'UE en matière de sûreté maritime à l'égard de toute une série de risques et de menaces dans le domaine maritime mondial, telles que la criminalité transfrontière et organisée, les menaces pesant sur la liberté de navigation, la prolifération des armes de destruction massive ou encore les risques environnementaux. La stratégie couvre les aspects aussi bien internes qu'externes de la sûreté maritime de l'Union, dans le cadre d'une approche intersectorielle et globale.

"Je me félicite de tout cœur de l'adoption de la stratégie en matière de sûreté maritime de l'UE, qui figurait parmi les principales priorités de la présidence grecque. Cette stratégie représente une avancée significative pour ce qui est de préserver les intérêts de l'UE en matière de sûreté maritime à l'égard de toute une série de risques et de menaces dans le domaine maritime mondial, en conformité avec les valeurs et les principes fondamentaux de l'UE, y compris le respect du droit international et, en particulier, de la convention des Nations unies sur le droit de la mer, a déclaré le vice-premier ministre grec et ministre des affaires étrangères, M. Venizelos, à la suite de l'approbation de la stratégie.

M^{me} Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union, a déclaré: *"Cette stratégie nous aidera à mieux préserver nos intérêts en matière de sûreté maritime et à assumer nos responsabilités au niveau mondial. En mettant à profit tous les aspects de son approche globale, et en travaillant avec ses partenaires internationaux, l'UE a beaucoup à offrir: de l'action menée sur le plan politique et économique aux opérations navales, nous sommes réellement en mesure d'apporter une contribution déterminante, comme l'a démontré l'opération EU NAVFOR Atalanta visant à lutter contre la piraterie dans l'ouest de l'océan Indien, dont l'efficacité n'est plus à démontrer. Fondée sur les succès que nous avons enregistrés, la stratégie jette les bases d'actions concrètes. Nous sommes déterminés à la mettre en œuvre et travaillons à l'élaboration d'un plan d'action concret à cette fin."*

P R E S S E

Rue de la Loi 175 B – 1048 BRUXELLES Tél. +32 (0)2 281 6319 Fax +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/press>

11177/14

1
FR

Les efforts seront renforcés dans cinq domaines: l'action intensifiée de l'UE sur le plan extérieur passera par une utilisation plus efficace de l'ensemble des instruments disponibles dans ce domaine, y compris le dialogue politique et l'aide au développement, en vue de soutenir le renforcement des capacités. Des efforts seront également consacrés à l'acquisition d'une meilleure connaissance de la situation maritime et à la sensibilisation maritime, par l'établissement d'un environnement commun de partage de l'information. En outre, le développement des capacités devrait être renforcé, par exemple par la promotion des initiatives et projets en matière de mutualisation et de partage et par le soutien au développement des technologies à double usage. En outre, la gestion des risques, la protection des infrastructures maritimes critiques et la réaction aux crises seront consolidées afin de parvenir à une analyse commune des risques. Enfin, la recherche et la formation dans le domaine de la sûreté maritime seront renforcées.

"Mon but est de ranimer l'économie maritime", a déclaré Mme Maria Damanaki, membre de la Commission européenne chargée des affaires maritimes et de la pêche, "mais cela passe par la sécurité: aucun homme d'affaires n'investira dans une activité maritime si les installations en mer ne sont pas sûres ou si les routes commerciales ne sont pas sécurisées. Or, les menaces qui planent aujourd'hui appellent une réaction coordonnée. Cette stratégie est rationnelle, intelligente et complète: elle permet à nos pays de mutualiser leurs ressources, d'être efficaces au regard des coûts et de travailler main dans la main. Mais notre tâche ne s'arrête pas là. La prochaine étape déterminante consistera à définir ensemble des actions et des projets concrets, et je me réjouis à cette perspective. Il ne s'agit pas seulement d'une responsabilité à laquelle nous ne pouvons nous soustraire; il s'agit également d'une manifestation concrète du modèle européen."

Les principes directeurs de cette stratégie sont l'approche intersectorielle, la gouvernance du domaine maritime mondial fondée sur des règles, le respect des instruments et des compétences existants ainsi que le multilatéralisme maritime.

D'ici la fin 2014, un plan d'action évolutif sera élaboré pour mettre en œuvre la stratégie.

Voir également: [Approche intégrée de l'UE en matière de sûreté maritime mondiale, 6 mars 2014](#)